Résultat d'exploitation 2019

Caisse de prévoyance Comunitas



Dilemme

A la clôture de l'exercice 2019, les caisses de pension affichent des rendements record de 9%, voire plus. Pour autant, les assurés ne se voient créditer que des intérêts compris entre 1 et 2% en moyenne sur les avoirs de vieillesse.

Dans la stratégie adoptée, le Conseil de fondation de Previs Prévoyance a montré qu'il entendait atténuer l'effet de redistribution entre les assurés actifs et les retraités. Une rémunération supérieure des avoirs de vieillesse doit permettre d'atteindre cet objectif. Certains facteurs imposent la plus grande prudence dans la mise en œuvre de cette stratégie. Le Conseil de fondation est confronté à un dilemme entre les préoccupations des assurés et le fait qu'il lui incombe d'assurer le financement des obligations actuelles et futures tout comme la stabilité de la Previs. Cette responsabilité, associée aux exigences toujours plus strictes du régulateur, contraint le Conseil de fondation à placer une partie des rendements obtenus à la fin de l'exercice 2019 dans les réserves de la Previs.

Vue d'ensemble des principales informations

Chiffre-clé	31.12.2019	31.12.2018
Somme du bilan (1'000 CHF)	2'419'021	2'192'698
Taux de couverture	102.04%	96.43%
Bases techniques	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.50%	1.00%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.00%	2.25%
Taux de conversion	5.80%	5.80%
Stratégie de placement	Strategie 30	Strategie 30
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	17.90%	11.43%
Rendement des placements	9.70%	-3.08%
Nombre d'employeurs	603	619
Nombre d'assurés	12'569	12'031
Nombre de rentiers	3'382	3'212

Comptes annuels selon SWISS GAAP FER 26

Rilan

Dilaii		
Actifs	31.12.2019	31.12.2018
	CHF 1'000	CHF 1'000
Liquidités et placements sur les marchés monétaires	16'058	31'604
Placements de fortune	2'392'548	2'153'571
Créances	3'615	873
Actifs provenant des contrats d'assurance	6'800	6'650
Total des actifs	2'419'021	2'192'698
	·	
Passifs	31.12.2019	31.12.2018
rd55II5	CHF 1'000	CHF 1'000

Passifs	31.12.2019	31.12.2018
	CHF 1'000	CHF 1'000
Dettes 1)	131'797	54'363
Compte de regularisation passif	33	66
Délimitation de la revalorisation des biens immobiliers ex-Comunitas 2)	-	10'007
Réserves de cotisations des employeurs	1'103	1'104
Capital de prévoyance assurés actifs	1'307'744	1'312'463
Capital de prévoyance rentiers	881'800	864'096
Provision pour changement de base	17'636	12'961
Provision pour taux de conversion	31'340	15'563
Provision pour pertes sur les retraites LPP	1'964	889
Réserve de fluctuation de valeurs	45'602	-
Découvert de couverture	-	-78'815
Total des passifs	2'419'021	2'192'698

¹⁾ Prestations de libre passage, rentes et dettes générales à verser (y c. les changements de caisse de prévoyance d'employeurs).

L'année 2019 a surpris les acteurs du marché en termes de placements. Une fois de plus, cette évolution fulgurante s'explique principalement par la politique monétaire ultra-expansionniste des principales banques centrales. Les marchés des actions ont connu une évolution extrêmement positive. Nos **actions** mondiales (en CHF) ont grimpé de plus de 23% et les actions suisses de plus de 28%. Les actions des pays émergents ont été un peu plus à la peine avec une croissance légèrement supérieure à 16%.

Une nouvelle baisse significative des **taux d'intérêt** a permis d'enregistrer des gains de valorisation sur les portefeuilles d'obligations. Les obligations suisses ont affiché une performance de 1.4% et les obligations étrangères ont gagné 3.4%.

Les **investissements immobiliers** – en particulier notre portefeuille suisse de placements directs – apportent une contribution permanente au résultat global, à hauteur de +4.6% en 2019. En comparaison avec les fonds immobiliers cotés en bourse qui ont connu une progression de plus de 20% en moyenne, ce résultat paraît faible. Mais les agios moyens des fonds cotés en bourse s'élevaient à un taux vertigineux de 32% à la fin 2019. **Dans l'ensemble, les valeurs patrimoniales ont poursuivi leur envolée en 2019.**

Avec une performance de 9.7% (2018: -3.08%) et une augmentation correspondante du taux de couverture de 5.61%, l'année boursière a été particulièrement favorable; l'objectif des réserves de fluctuation de valeurs a été porté à 17.9% car les hypothèses relatives à la volatilité sont basées sur une série chronologique beaucoup plus longue.

Perspectives 2020: l'apparition et la propagation rapide du coronavirus soufflent un vent de panique sur les marchés de placement. Un krach historique secoue les marchés boursiers, les volatilités explosent. Personne ne sait quand les marchés finiront par se stabiliser. Pour cela, le nombre de nouveaux cas d'infection doit reculer, le climat de peur et d'insécurité ambiant doit s'estomper et les tensions autour de la crise économique doivent s'apaiser. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'estimer les impacts sur l'économie et l'activité des entreprises.

²⁾ De plus amples informations se trouvent en page 4, Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan.

Stratégie 2017-2021: impact sur la fondation et les caisses de prévoyance

En 2016, les mesures ci-dessous ont notamment été définies dans le cadre de la stratégie 2017-2021:

- Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.25% à la fin de l'exercice 2017
- Le taux de conversion sera progressivement réduit à une valeur cible de
 5.5% d'ici à 2022 → 2019: 5.8% à
 65 ans.
- L'effet de redistribution entre les actifs et les retraités doit être atténué par le niveau de rémunération des avoirs de vieillesse basé sur le taux de couverture → taux d'intérêt supplémentaire requis par la commission de prévoyance.
- En 2019, l'exercice se clôture avec la constitution de deux tiers des provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces pertes surviennent lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

Composition de la commission de prévoyance

Membres 2019:

- Martin Kuratli (représentant des employés, présidence)
- René Küng (représentant des employés jusqu'au 30 juin 2019)
- Reto Lindegger (représentant des employeurs)
- Hansjakob Schmid (représentant des employeurs)

Compte d'exploitation

Comple a exploitation		
Cotisations et prestations d'entrée	31.12.2019 CHF 1'000	
Cotisations d'épargne incapacité de gain / Al	110'774	108'431
Dont cotisations d'épargne (employeur et employé)	97'923	95'908
Dont cotisations de risque (employeur et employé)	12'777	12'523
Dont cotisations des années précédentes	73	-
Dont retraits des réserves de cotisations des employeurs	-	-
Cotisations de tiers	12'669	10'208
Dont apports uniques (employeur et employé)	11'498	9'386
Dont apports aux réserves de cotisations des employeurs	-	157
Dont subventions du fonds de garantie	1'171	665
Prestations d'entrée	121'724	93'382
Dont prestations de libre passage	101'419	85'745
Dont Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	13'055	3'042
Dont paiements pour versements anticipés EPL/divorce	7'250	4'595
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	1) 245'167	212'020
	31.12.2019	31.12.2018
Prestations et versements anticipés	CHF 1'000	
Prestations réglementaires	-90'437	-82'868
Dont rentes (périodiques)	-61'439	-59'156
Dont versements de capital (uniques)	-28'999	-23'712
Prestations de sortie	-203'191	-126'244
Dont prestations de libre passage	-89'488	-84'688
Dont retraits pour versements anticipés EPL/divorce	-4'459	-4'507
Dont prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés 3)	-109'244	-37'049
Dépenses relatives aux prestations et versements	2) -293'628	-209'111
	31.12.2019	31.12.2018
Activité d'assurance	3) CHF 1'000	
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	245'167	212'020
Dépenses relatives aux prestations et versements	-293'628	
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Assurés		
actifs	23'865	-21'367
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Retraités	-17'081	-18'840
Dissolution (+)/constitution (-) des provisions techniques	-21'519	-1'755
Dissolution (+)/constitution (-) des fonds libres/	100	-157
réserves de cotisations des employeurs		
Charges (-)/produits (+) de liquidations partielles	-2'220	
Rémunération du capital d'épargne 4)	-19'767	-13'047
Produits de prestations d'assurance 5)	3'382	1'974
Frais d'administration bruts	2'938	-
Charges d'assurance 6)	-11'845	
Résultat net de l'activité d'assurance	-90'607	-60'947
Utilisation des produits	31.12.2019	
	CHF 1'000	CHF 1'000
Résultat net de l'activité d'assurance	4) -90'607	-60'947
Résultat net des placements	218'482	-70'867
Frais d'administration bruts	-3'461	-3'360
		4051474
Total intermédiaire	124'417	-135174
Dissolution (+)/constitution (-) des réserves pour fluctuation de valeurs	124'417 -45'602	56'359
		56'359

³⁾ Sorties collectives survenant lors de la sortie d'un employeur de la caisse de prévoyance.

- 1) L'augmentation du nombre d'assurés a entraîné une hausse des recettes provenant des cotisations et des prestations d'entrée. Les prestations de libre passage des assurés en cas de reprise d'effectifs d'assurés au 1^{er} janvier 2019 et les affiliations créées par fusion au sein de la caisse de prévoyance Comunitas (voir également le nombre d'affiliations à la page 1) sont particulièrement frappantes.
- 2) Les dépenses réalisées en 2019 ont fortement augmenté en raison des résiliations. Les prestations versées aux retraités, aussi bien sous forme de rente que de capital, sont également plus élevées car leur nombre ne cesse de croître.
- 3) Dans l'activité d'assurance, le capital de prévoyance à constituer, la rémunération de l'avoir de vieillesse, l'augmentation du capital-vieillesse (calculée par l'expert en assurances) et les provisions nécessaires (voir page 1 pour plus de détails) sont déduits du solde de «cash-flow». L'évolution des comptes de réserves de cotisations des employeurs, les sommes versées par le réassureur (CHF 3'382 millions) et les primes payées au réassureur (CHF 11'845 millions) doivent figurer dans l'activité d'assurance.
- 4) Le résultat négatif de l'activité d'assurance est compensé avec les bénéfices produits par les placements, les frais d'administration (frais de courtage compris) et le déficit enregistré l'année précédente (= découvert). Au 31 décembre 2019, la caisse de prévoyance affiche un bénéfice de CHF 124'417 millions.

⁴⁾ Ce poste inclut également la rémunération du capital de prévoyance des assurés en incapacité de gain.

⁵⁾ Ce poste inclut les prestations d'assurance de PKRück provenant des sinistres invalidité et décès.

⁶⁾ Ce poste inclut les primes de risque et de PKRück ainsi que les cotisations dans le fonds de garantie.

Taux d'intérêt technique: le Conseil de fondation a décidé d'utiliser un taux d'intérêt technique de 2% pour calculer le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2019. Pour baisser ce taux de 0.25% il a fallu augmenter le capital-vieillesse de CHF 55 millions et renforcer les provisions à hauteur de CHF 42.4 millions à l'échelle de la fondation. Ce faisant, la caisse de prévoyance Comunitas a vu son taux de couverture réduit de 1.88%.

Assemblée des délégués du

16 juin 2020: élection de 4 membres du Conseil de fondation (remplacement et élargissement), élection de 4 membres de la commission de prévoyance.

Réforme de la LPP: un délai supplémentaire a été accordé jusqu'en mai 2020 pour la procédure de consultation. La proposition du Conseil fédéral semble vouée à l'échec.

Appli destinée aux assurés: toutes les fonctions de l'appli seront disponibles sous peu comme solution web.

Portail d'entreprise: pour toutes les affiliations dès le printemps 2020.

Taux de couverture selon OPP2

	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'307'744	1'312'463
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	881'800	864'096
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	2'189'544	2'176'559
Provision pour changement de base	17'636	12'961
Provision pour taux de conversion	31'340	15'563
Provision pour pertes sur les retraites LPP	1'964	889
Total intermédiaire des provisions techniques	50'940	29'414
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques (fonds	2'240'485	2'205'973
Réserves pour fluctuation de valeurs	45'602	-
Découvert	-	-78'815
Avoir de prévoyance disponible	2'286'087	2'127'159
Taux de couverture consolidé	102.04%	96.43%

Assurés et rentiers

	2019	2018
Nombre d'assurés	12'569	12'031
Dont femmes	8'184	7'774
Dont hommes	4'385	4'257
Age moyen des assurés actifs	45.58	45.59
Nombre de rentiers	3'382	3'212
Dont rentes des viellesse	2'588	2'473
Dont rentes d'invalidité	282	255
Dont rentes de conjoint	408	401
Dont rentes pour enfant/orphelin	101	80
Dont autres rentes	3	3
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	70.91	71.79

Rapport entre assurés et rentiers

	31.12.2019	31.12.2018
Capital de prévoyance des rentiers en CHF	881'800'272	864'096'281
Capital de prévoyance des assurés actifs en CHF	1'307'744'125	1'312'462'971
Capital de prévoyance des rentiers en % par rapport à celui des assurés actifs	67.43%	65.84%

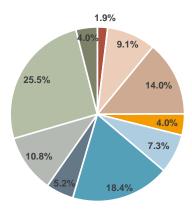
Comparaison pluriannuelle des chiffres-clés

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Somme du bilan (1'000 CHF)	2'419'021	2'192'698	2'233'579	2'078'559	1'995'935
Taux de couverture	102.04%	96.43%	102.62%	99.05%	95.74%
Bases techniques	BVG 2015 / PT				
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.50%	1.00%	1.75%	2.00%	1.75%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance	2.00%	2.25%	2.25%	2.75%	3.00%
Taux de conversion	5.80%	5.80%	6.00%	6.20%	6.40%
Stratégie de placement	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30	Comunitas	Comunitas
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	17.90%	11.43%	12.43%	16.30%	18.10%
Rendement des placements	9.70%	-3.08%	8.37%	5.75%	-0.29%
Nombre d'employeurs	603	619	634	641	663
Nombre d'assurés	12'569	12'031	11'778	11'805	12'131
Age moyen des assurés actifs	45.58	45.59	46.20	n.v.	n.v.
Nombre de rentiers	3'382	3'212	3'139	3'038	2'960
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	70.91	71.79	70.98	n.a.	n.a.

Bilan: les engagements envers les actifs et les retraités se sont accrus. En raison de l'abaissement du taux d'intérêt technique de 2.25% à 2.0%, il a fallu augmenter le capital de couverture des rentes ainsi que les provisions pour changement de bases (bases statistiques à la fin 2020) et la baisse du taux de conversion à la date de référence, à savoir le 31 décembre 2019. La provision pour baisse du taux de conversion est nettement plus importante que l'année précédente car la différence entre le taux de conversion réglementaire et le taux de conversion techniquement correct de 5% doit être calculée selon un taux d'intérêt technique de 2%. En 2019, l'exercice se clôture avec la constitution de deux tiers des provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces pertes surviennent lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

Le rapport entre le capital de prévoyance des actifs et celui des bénéficiaires de rentes a évolué en faveur des assurés actifs. Cette évolution est certes très favorable, mais elle devrait s'inverser à l'avenir. Les âges moyens restent stables; la prospection de nouveaux clients ou la résiliation de conventions d'affiliation ne les font que très peu varier.

Le nombre d'affiliations baisse légèrement d'année en année: d'une part, des affiliations quittent la Previs ou créent une caisse de prévoyance propre; d'autre part, certaines affiliations fusionnent au sein de la caisse de prévoyance ou des affiliations sans assurés sont officiellement «fermées».



Composition des placements Stratégie 30	Tactique 2019 en %	Stratégie 2019 en %
Liquidités	1.9%	1.0%
Obligations suisses	9.1%	8.0%
Obligations étrangères	14.0%	20.0%
Obligations convertibles au niveau mondial	4.0%	4.0%
Actions suisses	7.3%	7.0%
Actions étrangères	18.4%	18.0%
Actions marchés émergents	5.2%	5.0%
Placements alternatifs	10.8%	7.0%
Placements immobiliers suisses	25.5%	26.0%
Placements immobiliers étrangers	4.0%	4.0%

Informations supplémentaires

Liquidation partielle

Parmi les cinq contrats d'affiliation résiliés au 31 décembre 2019, trois ont donné lieu à une liquidation partielle. Ces liquidations partielles seront clôturées au plus tard d'ici fin juin 2020, un acompte des capitaux de couverture a déjà été versé en janvier auprès des nouvelles institutions de prévoyance.

Position de régularisation pour recours en suspens en matière d'évaluation immobilière

Par lettre d'avocat en date du 15 février 2018, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations a reçu une requête de reprise et une plainte. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Etant donné que la procédure s'est poursuivie après la clôture de l'exercice 2017, la part correspondante a été supprimée du rendement de toutes les caisses de prévoyance dans les comptes annuels 2017 et comptabilisée au niveau de la fondation. Le montant correspondant s'élève à CHF 24.4 millions et était toujours disponible à la fin 2018.

Dans sa décision du 31 juillet 2019, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations rejette entièrement la plainte et, partant, la requête de reprise. Ainsi, au cours de l'exercice 2019, le montant comptabilisé au niveau de la fondation a été annulé et les bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas ont été reversés aux différentes caisses de prévoyance de l'époque.





previs

Quand prévoyance
rime avec transparence